



## OLNET RINCAGE IND

### Liquide de rinçage. Eau dure et très dure.

Produit liquide destiné à améliorer le rinçage de la vaisselle lors de son passage en machine. Il facilite l'égouttage et le séchage de la vaisselle. Il est efficace en eau dure. Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont aux exigences environnementales sous le numéro d'enregistrement :

EU Ecolabel : FR/038/006

#### Mode d'emploi

À l'aide de l'appareil doseur, doser de 0,3 à 0,5 g/L ou 0,303 à 0,505 ml/L par litre d'eau chaude (80 - 90°C) selon la dureté de l'eau.

Unité de la dureté de l'eau : °français

Le dosage sera réalisé à l'aide d'un doseur automatique.

Dureté de l'eau	Moyennement dure (15-25°TH)	Très dure (>25°TH)
Dosage	0,3 g/L ou 0,303 ml/L	0,5 g/L ou 0,505 ml/L

Pour connaître la dureté de l'eau de votre région, consulter le site internet du ministère chargé de la santé.

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée, afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

#### Conditionnements

carton de 4 bidons de 5L,  
bidon de 20L.

#### Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide vert foncé
- ▶ pH : 2,1 - 2,5
- ▶ Densité : 0,99 - 1,01

#### Précautions

**Produit réservé à un usage professionnel.**

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.  
Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.  
Ecopack, ecobox et ecoflex ne sont pas recyclables.  
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

#### Sécurité selon FDS

Irritation oculaire, Catégorie 2.  
Ce mélange ne présente pas de danger physique. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :  
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français. Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-10-2022 Ind. 2 ■

